**TERMES DE REFERENCE**

**RECRUTEMENT DE CONSULTANTS PRINCIPAL ET ASSOCIE POUR L’ÉLABORATION DU PIF DU PROJET APPROCHE INTÉGRÉE POUR LA RESTAURATION ET LA GESTION DURABLE DES TERRES DES FORETS ET ECOSYSTEMES NATURELS AU BENIN**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La dégradation des terres et des écosystèmes naturels constitue une menace sérieuse au développement humain au Bénin. Elle se traduit par une augmentation des superficies cultivées de 47,2%, une régression de la savane arbustive de 14,8% et une baisse des espaces forestiers de plus de 21,3% La baisse de la productivité est également un déterminant de la GDT au Bénin. En effet, elle est de 19,1% pour les terres cultivées, de 18,7% pour les savanes arbustives et de 20,2% pour les forêts (***Note Politique NDT, 2017***). La dégradation des terres constitue un facteur d’aggravation de la pauvreté des populations et de dégradation de leur principal moyen d’existence que représente l’agriculture. Le coût annuel total de la dégradation des terres pour l’économie béninoise est estimé à 490 millions de dollars américains en 2007, correspondant à 8% du PIB (UNCCD 2018). En outre, plusieurs études ont montré depuis les années 1990, que les écosystèmes forestiers du pays sont menacés principalement par l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation du bois-énergie, et, dans une moindre mesure, les feux de brousse (à but de défrichement agricole ou de chasse) et le pâturage intensif. En 10 ans, les superficies des forêts et des savanes au Bénin ont régressé respectivement de 21% et de 15%, correspondant à une perte totale d’environ 1,5 million ha des superficies de ces deux formations végétales, notamment au profit des terres agricoles et des habitations (CENATEL 2017).

Par ailleurs, du fait de la pratique d’une agriculture extensive, d’importantes superficies de terres agricoles se sont complètement appauvries, et ne sont plus aptes aux cultures vivrières ou de rente connues et pratiquées jusqu’ici au Bénin. Le phénomène est très préoccupant dans les régions à forte densité démographique au Sud-Ouest où de larges étendues de terres sont actuellement dégradées, dénudées et abandonnées par suite de l’exploitation des carrières, de mauvaises pratiques agricoles ou par ravinements causés par l’érosion hydrique. Dans cette région, les populations dépendent de petites exploitations familiales installées sur de très petites portions de terres très dégradées et peu fertiles pour la production vivrière. Les régions du sud-ouest sont aussi les zones les plus fortement touchées par la pauvreté au Benin, et où les populations notamment les jeunes sont en proie à des réseaux de migrations internes et externes du fait de la rareté des terres et de la dégradation des moyens d'existence.

Le Benin a adhéré au processus de neutralité en matière de dégradation des terres, et s’est engagé à atteindre l’objectif de zéro perte nette de terres d’ici à 2030, afin de préserver les écosystèmes terrestres et aquatiques. Mais de ce qui précède, il ressort que atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres au Benin nécessite des actions multiples fondées sur une approche intégrée permettant d’adresser les diverses causes profonds de la dégradation des terres : partant de l’avancée du désert dans la partie septentrionale, à l’expansion agricole aux dépens des écosystèmes naturels dans toutes les zones de production agricole, à l’exploitation anarchique des carrières dans les régions du Sud-Ouest aux mauvaises pratiques agricoles notamment dans les grands bassins de production agricole.

Soucieux d'accélérer et de renforcer l'impact des interventions passées sur la réduction de la déforestation et de la dégradation des terres et de la biodiversité, le Gouvernement du Benin a sollicité l’assistance du PNUD pour l’élaboration et le financement d’un projet intégré de neutralité de dégradation des terres dont les interventions permettront d’inverser les tendances actuelles en matière de la dégradation des terres et des écosystèmes naturels au Benin ; aux fins de mettre une dynamique locale de renforcement de la résilience des systèmes naturels, de restauration des terres visant l’amélioration des conditions de vie des populations.

Le Gouvernement du Benin, à travers le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable et le Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche (MAEP), a enclenché le processus d’élaboration d’un projet pour capitaliser et mettre à l’échelle, les acquis de plusieurs projets dont notamment les expériences du PNUD en matière de gestion et de restauration des forêts sacrées, les acquis de la phase initiale du projet « ceinture verte dans le Nord du Benin ».

Les présents Termes de références sont élaborés pour donner suite à la manifestation de l’intérêt du gouvernement du Bénin, d’obtenir du PNUD, une assistance technique pour l’élaboration et le financement d’un projet de restauration des forêts dégradées du nord Bénin. Ils serviront à recruter un cabinet ou groupes de consultants (au moins deux consultants) pour l’élaboration de la fiche d’identification du projet intitulé « **Approche intégrée pour la neutralité en matière de la dégradation des terres et la protection des écosystèmes forestiers au Benin** », vise à renforcer la résilience des exploitations agricoles installées dans les hotspots de dégradation des terres du Zou et du Couffo ainsi que dans les terroirs riverains des forêts communautaires et des aires protégées de l’Alibori, de l’Atacora, du Borgou, de la Donga et des Collines.

Le projet vise à capitaliser et mettre à l’échelle les acquis de plusieurs projets dont notamment les expériences du PNUD en matière de gestion et de restauration des forêts sacrées, les acquis de la phase pilote du projet mise en place d’une ceinture verte contre l’avancée du désert dans le Nord du Benin mis en œuvre par le PNUE avec l’appui financier du KFS et les expériences du projet de Protection et Réhabilitation des Sols pour Améliorer la Sécurité alimentaire (ProSOL) de la GIZ. Le projet adoptera une approche intégrée basée sur des solutions localisées comprenant les outils de gestion durable forêts communautaires, les techniques de GDT et d’amélioration de la fertilité des terres, l’arboriculture comme alternatives aux cultures annuelles dans les régions du Sud, et les actions de reboisement à grande échelle visant à mettre une ceinture verte pour contrer l’avancée du désert dans le Nord du Benin.

1. **OBJECTIFS DE LA MISSION** 
   1. **Objectif Général**

Le PNUD sollicite les manifestations d’intérêt de consultants ou d’équipes de consultants pour conduire le processus d’identification complète et de formulation d’une fiche d’identification de projet (PIF) dans le format requis à soumettre au Fonds pour l’Environnement Mondial (FEM) sur la restauration des terres et des écosystèmes forestiers dégradés, le développement d’une arboriculture fruitière (agrumes et mangues) et la résilience des populations aux changements climatiques par des pratiques de gestion durable des terres au sud-ouest, au centre et au nord Bénin.

En se basant sur les directives du FEM pour l’élaboration de PIF, les consultants en équipe travailleront en étroite collaboration avec les acteurs gouvernementaux, le bureau national du PNUD au Benin, les communautés locales, et d'autres parties prenantes y compris les autres initiatives et projets en cours pour élaborer une note conceptuelle complète (PIF) de projet conformément aux priorités du gouvernement du Benin et aux exigences du PNUD, du FEM, du Service Forestier Coréen (KFS) et autres potentiels partenaires du projet.

* 1. **Objectif Spécifique**

Il s’agira spécifiquement pour les consultants de :

1. Analyser le contexte régional, socio démographique et environnemental national et de la zone d’intervention en lien avec les politiques de production et de consommation avec un accent particulier sur les stratégies les plus appropriées et les initiatives novatrices conjointes à mettre en place ;

2. Faire une analyse approfondie de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de gestion durable des forêts et des terres au Bénin et identifier les difficultés et les contraintes à lever pour la restauration durable y compris les contraintes de durabilité environnementale sociale et économique ;

3. Faire une analyse approfondie de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d’arboriculture fruitière et identifier les difficultés et les contraintes à lever pour booster la filière y compris les contraintes de durabilité environnementale sociale et économique ;

4. Analyser la situation des groupes vulnérables y compris les femmes, en vue du renforcement de leurs capacités techniques, matérielles et organisationnelle et définir une stratégie opérationnelle de résilience en lien avec les objectifs nationaux de restauration et de gestion durables de terres et des écosystèmes d’une part et les objectifs nationaux de développement de l’arboriculture fruitière d’autre part ;

5. Décrire les différentes interventions et les articulations nécessaires du projet/programme qui s’insère dans le cadre programmatique de développement existant dans une perspective de développement de synergies possibles avec les projets déjà encours dans le secteur et/ou dans la zone ;

6. Proposer un mécanisme et des indicateurs de suivi/évaluation permettant de mesurer les effets du projet sur la pauvreté et l’amélioration de la condition des groupes vulnérables de même que la théorie de changement ;

7. Proposer un mécanisme permettant la capitalisation et la généralisation des instruments et des bonnes pratiques dans une optique nationale et pas seulement focalisée sur le projet/programme ;

8. Proposer le cadre institutionnel et opérationnel le plus adéquat et le plus souple pour assurer :

* Une participation réelle de tous les acteurs à l’identification des besoins, la recherche des solutions, la mise en œuvre et le suivi,
* Un suivi rapproché des activités,
* La capitalisation des expériences, acquis et bonnes pratiques,
* La synergie entre toutes les composantes et sous-composantes du projet/programme,
* La bonne gestion du projet avec une intégration effective des partenaires de mise en œuvre

9. Examiner tous les aspects financiers, économiques et sociaux du projet/programme et identifier les risques et hypothèses critiques pouvant impact le cycle du projet et l’atteinte des résultats ;

10. Proposer une description indicative des grands axes du projet avec un cadre budgétaire indicatif des ressources requises pour la préparation et la mise en œuvre du projet selon le format FEM.

11. Proposer les partenaires financiers adaptés pour un financement multilatéral du projet

1. **PRINCIPALES RESPONSABILITES ET TACHES DE L’EQUIPE DE CONSULTANTS :**

La mission sera réalisée par une équipe constituée d’un consultant principal et un consultant associé. Les responsabilités et taches de l’équipe seront de :

* Assurer la coordination avec le bureau local du PNUD, les structures gouvernementales concernées, les acteurs locaux, l’identification complète et le développement du PIF, y compris l’élaboration de la théorie du changement.

De façon spécifique, il s’agira de :

* Conduire la revue de littérature et des documents politiques pertinentes à savoir les plans/politiques nationales de développement, les stratégies et plans d’actions sur la gestion des forêts, le PANA, les documents de projets en cours et précédents du FEM et du FVC, les rapports d’évaluation finale, études de base, projets actuels / précédents du FEM, évaluations finales, diverses études et rapports techniques, etc.
* Coordonner la préparation du projet de PIF qui intègre : (i) les composantes, les résultats /activités du projet, (ii) les critères d’identification et de sélection des sites, (iii) la ligne de référence et les éléments de coûts, (iv) le cadre logique, intégrant les normes de sauvegardes sociales y compris les aspects sexo spécifiques, et élaborer le budget ;
* Organiser les consultations avec toutes les parties prenantes, aux niveaux local et national, tout au long du processus de conception du projet de PIF, proposer un plan d'implication et d’engagement des différentes parties prenantes et prendre en compte leurs observations et les commentaires dans le développement du PIF ;
* Rédiger le PIF et les documents d’accompagnement (demande d'approbation, cadre de résultats et indicateurs clés du FEM, lettres de cofinancement et autres documents demandés).
* Intégrer les commentaires du PNUD, du gouvernement, des parties prenantes, notamment la DGEFC, la DPP/MAEP, la DVP/MAEP, les ATDA, les CIF, le PNUD, et des examens du FEM/STAP du FEM tout le long du processus.
* Faire une évaluation financière des activités retenues ainsi que le coût global du projet.
  1. **Responsabilités du consultant principal**

**Le consultant principal a pour rôle :**

1. Coordination du processus de préparation du PIF et du document de projet :
   * Définir et soumettre une brève méthodologie et un plan de travail en consultation avec les autres consultants avec une délégation claire des responsabilités pour le consultant national ;
   * Superviser et appuyer l’analyse et les consultations des parties prenantes et s'assurer qu'elles sont complètes et compréhensives ;
   * Assurer la préparation de l’analyse comparative genre et veiller à ce que ses conclusions soient intégrées de manière significative dans la stratégie, la théorie du changement et le cadre de résultats du projet ;
   * Effectuer avec l’appui du consultant national l’identification des sites du projet au niveau de chaque département, et documenter les critères d’identification et de sélection de ces sites ;
   * Assurer la cohérence du cadre des résultats et de la théorie du changement, et assurer que toutes les composantes du projet soient techniquement faisables et efficientes ;
   * Veiller à ce que les points d’action, y compris les évaluations des risques, issus de la Procédure d’Evaluation Sociale et Environnementale du PNUD (UNDP Social Environnemental Screening Procédure – SESP) au stade PIF (présélection) soient pleinement mis en œuvre et mettre à jour l’évaluation de manière itérative tout au long du processus d’élaboration du PIF ;
   * Superviser les consultations avec les partenaires concernant la planification financière, et l’estimation des coûts et du budget ; et
   * Diriger et/ou assurer la conduite des études de faisabilité et les évaluations supplémentaires nécessaires à la préparation du PIF et de tous les autres résultats finaux.
2. Coordonner la consultation des partenaires et obtenir les lettres officielles de soutien et de cofinancement
3. Avec la contribution du consultant national, élaborer le PIF, la demande d'approbation et toutes les annexes obligatoires et spécifiques au projet, prenant en compte les commentaires du Secrétariat du FEM, du Conseil et du STAP.
4. Veiller à ce que le développement du PIF soit participatif, respectueux des valeurs sexospécifiques, et fondé sur un vaste engagement et responsabilisation des parties prenantes ;
5. Conduire l’Atelier de validation et soumettre le rapport final.
   1. **Responsabilités du consultant associé**

La responsabilité principale du/de la consultant(e) associé(e) est d’appuyer l’élaboration du document de projet en conformité avec les règles et normes du FEM, et en étroite collaboration avec le consultant principal, le PNUD, la Direction des Eaux, Forêts et de la Chasse (DGEFC). Dans le cadre de ce mandat, le/la consultant(e) national(e) est censé(e) s'acquitter des tâches et responsabilités suivantes :

* Soutenir le/la consultant(e) principal(e)/chef d’équipe dans ses tâches tout au long du processus d’élaboration du PIF et du document de projet ;
* Finaliser le plan de travail, concevoir et soutenir l’organisation des ateliers de consultations des parties prenantes ;
* Soutenir la mise en œuvre et l'achèvement des études préalables, en s'assurant qu'elles ont une portée appropriée et fournir les analyses requises ;
* Faciliter et orienter les consultations pour déterminer la stratégie du projet, les priorités, les principaux partenaires et les principaux obstacles à la réussite ;
* Fournir un soutien technique et professionnel au/à la consultant(e) principal(e) et aux parties prenantes nationales.
* Soutenir et contribuer au développement de la stratégie du projet, à l’élaboration du budget détaillé, à l’élaboration du plan de travail et du cadre logique, et à l’élaboration de la stratégie de réplication ;
* Soutenir la revue de la littérature et des documents de politiques nationales, et les rapports et études techniques ;
* Soutenir l'achèvement des études préliminaires, en s'assurant qu'elles sont appropriées dans leur portée et leur qualité globale ;
* Coordonner l’organisation des missions/visites de terrains dans les zones d’intervention du projet ;
* Soutenir la finalisation du document de projet et apporter une contribution significative ;
* Soutenir la rechercher d'autres partenaires clés avec lesquels le projet pourrait s'associer et obtenir un cofinancement, en étroite collaboration avec le bureau de pays du PNUD ;
* Conseiller sur les incitations et approches pour l’implication du secteur privé, et travailler en étroite collaboration avec le consultant principal et le PNUD sur les mécanismes et stratégies à déployer pour l’ensemble des résultats comme décrit dans le PIF.
* Faciliter et orienter les consultations pour déterminer la stratégie du projet, les priorités, les principaux partenaires et les principaux obstacles à la réussite.
* Maintenir un contact permanant avec la DGEFC et les autres parties prenantes pour porter leurs orientations par rapport au projet.
* Contribuer à la facilitation des partenariats et les arrangements institutionnels.
* Consultations avec les principaux partenaires du gouvernement national, responsables de la gestion des forêts et des terroirs riverains, ainsi qu'avec les ministères sectoriels compétents.

1. **RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES**

Les principaux produits à livrer sont les suivants :

* Plan de travail détaillé de la mission ;
* Fiche d’Identification du Projet (PIF),
* Cadre de résultats du projet,
* Table des risques,
* Lettres de co-financement des parties de mise en œuvre,
* Lettre d’endossement du PFO,
* Demande d’approbation,
* Un rapport global de la mission et les rapports des séances consultation des acteurs et de validation du PIF.

1. **PROFILS DES CONSULTANTS**

La mission sera conduite par deux consultants individuels sélectionnée : un consultant principal (Chef de mission) et un consultant associé. Les profils de chacun de ces consultants sont présentés ci-dessous.

* 1. **Qualifications du Consultant principal :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Education** | * Au moins un master ou diplôme équivalant (Bac + 5 au moins) dans un domaine pertinent, tel que l’agroéconomie, la gestion des ressources naturelles et ou forestières, les statistiques forestières, économie, les sciences climatiques, la gestion de l'environnement, ou domaines similaires. * Une formation en gestion intégrée des ressources naturelles (terres, ressources en eau, etc.) est un avantage ; |
| **Expérience** | * Justifier d’au moins 8 ans d’expérience multidisciplinaire dans les domaines du développement agricole, d’adaptation au changement climatique, de gestion durable des terres et/ou des ressources naturelles ; * Avoir une expérience pertinente dans les domaines prioritaires du projet notamment Ecosystèmes forestiers, Gestion Durable des Terres, Agriculture intelligente au climat, l’adaptation au changement climatique ; * Une expérience internationale dans les domaines susmentionnées, et précisément en Afrique de l’Ouest et/ou les autres régions d’Afrique sub-saharienne est un atout ; * Une expérience antérieure en matière d’élaboration de propositions de financement et/ou de note conceptuelle pour le FEM et/ou le FVC est un grand atout ; * Expérience en matière d'évaluation/d'examen/de formulation de projets au sein du système des Nations Unies ou d'organismes internationaux ; * Bonne connaissance du processus de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres, ses indicateurs et ses approches d’intervention est un atout ; * Expérience dans l'animation d'ateliers multipartites et de processus de consultation élargis ; * Bonne compréhension des liens entre les changements climatiques, les écosystèmes et les petites exploitations forestières et agricoles ; * Avoir une bonne connaissance des procédures et directives du PNUD, du FEM et/ou d’autres agences du Système des Nations Unies ; * Une expérience antérieure en matière d’élaboration des documents politiques et/ou de planifications dans les domaines du changement climatique, gestion durable des terres, est un atout ; * Profonde connaissance de la problématique de déforestation et de dégradation des terres au Benin et/ou en Afrique de l’Ouest * Bonne connaissance du cadre institutionnel et politique du Benin, ainsi que de l’administration publique béninoise ; * Familiarité avec les conventions internationales relatives aux changements climatiques, à la désertification et à la conservation de la biodiversité ; * Une expérience antérieure pertinente avec les agences/institutions du Système des Nations Unies est un atout ; |
| **Langues requises** | * Avoir une excellente capacité d’expression et de rédaction en langue anglaise, * Avoir une Maîtrise parfaite du français (Niveau avancé), |
| **Autres** | * Capacité de rédaction attestée selon les standards internationaux, les plus élevés. * Disponibilité à se déplacer à l’intérieur des communes d’intervention et à travailler sur le terrain dans des conditions parfois difficiles. * Avoir une bonne connaissance de l’outil informatique. |

* 1. **Qualifications du Consultant associé**

|  |  |
| --- | --- |
| **Education** | * Diplôme de BAC + 5 ou de Master dans les domaines de la gestion de l'environnement, des ressources forestières, de l’agriculture, changement climatique, gestion des ressources naturelles forestières, ou dans des domaines connexes. |
| **Expérience** | * Justifier d’au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines du changement climatique, gestion des ressources naturelles (y compris des forêts, la biodiversité, terres, etc.), gestion des projets dans le domaine d’environnement et de la protection des ressources forestières ; * .Avoir participé à au moins 01 mission de formulation de note conceptuelle, ou de projets ayant opérationnalisé la démarche de la gestion axée sur les résultats de développement, et de prise en compte de l’aspect « genre » ; * Expérience confirmée dans l’élaboration et conception des projets ; * Expérience réussie antérieure dans l’élaboration et l’approbation des descriptifs de projet du FEM ; * Compréhension avancée des questions liées à la résilience et expérience dans l'évaluation et l'analyse des pratiques de résilience ; * Bonne compréhension des liens entre les changements climatiques, les petites exploitations agricoles et les formations forestières ; * Forte expertise en gestion de ressources et écosystèmes naturels ; * Expérience dans la rédaction de propositions de projets ; * Expérience dans l'élaboration d'arrangements institutionnels pour des projets multinationaux ; * Une expérience antérieure pertinente avec le PNUD ou autres agences/institutions du Système des Nations Unies est un grand atout ; * Excellentes compétences en communication écrite, avec une capacité analytique ; et la capacité de synthétiser les données et résultats pertinents recueillis pour la préparation d'une analyse de la qualité pour la proposition de projet ; * Excellentes capacités de coordination et collaboration orientée sur les résultats avec des collègues - en particulier le/la consultant(e) international(e)/ expert(e) principal(e). |
| **Langues requises** | Etant donné que les documents à soumettre au FEM devront être en Anglais, les consultants devront avoir :   * une excellente capacité d’expression et de rédaction en langue anglaise ; * une Maîtrise parfaite du français (Niveau avancé) ; * une Maitrise des langues nationales parlées dans le domaine d’intervention du projet par au moins un membre de l’équipe de consultants est un atout . |
| **Autres** | * Capacité de rédaction attestée selon les standards internationaux, les plus élevés. * Disponibilité à se déplacer à l’intérieur des communes d’intervention et à travailler sur le terrain dans des conditions souvent difficiles |

1. **DURÉE, ÉCHÉANCES ET RÉMUNÉRATION**

La mission doit démarrer au plus tard le 15 Décembre 2019 pour s’achever au plus tard le 31 Janvier 2020. L’intervention des Consultants est de 30 homme/jours de travail effectif.

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par le PNUD suivant un échéancier clairement défini de commun accord avec les consultants à la signature du contrat.

1. **CALENDRIER DU PROCESSUS DE FORMULATION DU PIF**

La formulation du PIF au total 30 jours calendaires selon le plan suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Activité | Durée | Date d’achèvement |
| Préparation | 3 jours (recommandé: 2-5) |  |
| Mission de collecte des informations et de consultation des acteurs et parties prenantes | 12 jours (recommandé: 7-15) |  |
| Projet de rapport du PIF | 8 jours (recommandé: 5-10) |  |
| Finalisation des annexes | 4 jours (recommandé 2-5) |  |
| Rapport final | 3 jours (recommandé: 1-3) |  |
| Ensemble du processus | 30 jours (recommandé: 30-33) |  |

1. **Methode d’evaluation des offres**
2. **Cadre de coopération**

Les offres resteront valables pour un délai de 60 jours.

Les offres sont soumises aux conditions générales du PNUD applicables aux contrats individuels (IC)

1. **Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques sera faite avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières des candidats qualifiés.

***Evaluation technique***

Les consultants seront évalués conformément à la grille ci-dessous :

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70% des points à l’issue de l’évaluation technique seront pris en compte pour l’évaluation financière

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères techniques (Consultant Principal)** | **Points** |
| Formation supérieur (Bac + 5 au moins) dans un domaine pertinent, tel que l’agroéconomie, la gestion des ressources naturelles et ou forestières, les statistiques forestières, économie, les sciences climatiques, la gestion de l'environnement, ou domaines similaires. | 15 |
| Au moins 8 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines du changement climatique, gestion des ressources naturelles (y compris des forêts, la biodiversité, terres, etc.), gestion des projets dans le domaine d’environnement et de la protection des ressources forestières. | 10 |
| 2 expériences internationales réussies en élaboration de proposition de projet, de PIF, Note conceptuelle, projet/programme de développement axé sur les résultats. | 10 |
| Au 1 Expérience réussie antérieure dans l’élaboration et l’approbation des descriptifs de projet du FEM, du fonds Verts ou d’autres mécanismes de financement de l’environnement et/ou du climat. | 15 |
| 02 missions Expérience en matière d'évaluation/d'examen/de formulation de projets au sein du système des Nations Unies ou d'organismes internationaux. | 10 |
| 02 missions au Bénin ou dans la sous-région ouest-africaine. | 15 |
| Approche méthodologique intégrant notamment la participation des acteurs et parties prenantes et le genre dans la démarche d’évaluation   * Compréhension de la mission (5 points) * Clarté (5 points) * Cohérence de l’approche (15 points) | 25 |
| **Total des points** | **100 pts** |
|  | |
| **Critères techniques (Consultant Associé)** | **Points** |
| Diplôme de BAC + 5 ou de Master dans les domaines de la gestion de l'environnement, des ressources forestières, de l’agriculture, changement climatique, gestion des ressources naturelles forestières, ou dans des domaines connexes. | 20 |
| Justifier d’au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines du changement climatique, gestion des ressources naturelles (y compris des forêts, la biodiversité, terres, etc.), gestion des projets dans le domaine d’environnement et de la protection des ressources forestières ; | 20 |
| Avoir participé à au moins 01 mission de formulation de note conceptuelle, ou de projets ayant opérationnalisé la démarche de la gestion axée sur les résultats de développement, et de prise en compte de l’aspect « genre » ; | 15 |
| 01 mission pour le compte du FEM, du FVC, d’une agence du système des nations unies ou toute autre organisation internationale. | 15 |
| Approche méthodologique intégrant notamment la participation et le genre dans la démarche d’évaluation  Compréhension de la mission (10 points)  Clarté (10 points)  Cohérence de l’approche (10 points) | 30 |
| **Total des points** | **100 pts** |

***Evaluation Financière***

La formule utilisée pour déterminer les scores financiers est la suivante :

Sf=100 x Fm /F, où Sf est le score financier, Fm est la proposition la moins disante et F le prix de la proposition considérée.

***Evaluation finale***

La méthode combinée sera utilisée pour l’évaluation finale.

La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération suivants : score technique (70%) et score financier (30%) ;

La note totale (T) sera donc : T= St X 0,70 + Sf X 0,30

Le consultant retenu par profil sera celui qui totalisera le maximum de points combinés (cumul des notes technique et financière)

***Modalités de paiement***

Le paiement se fera selon les modalités suivantes :

* 20% : Au démarrage de la mission
* 50% après réception de la version provisoire du rapport de la mission
* 30% après intégration des commentaires et réception de la version définitive du rapport de la mission

1. **DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L’OFFRE**

Pour démontrer ses qualifications, les candidats(es) devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Offre** | **Documents** | **Description** | **Forme** |
| **Partie 1 :** Offre Technique | Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue | Une description expliquant : | Pas de formulaire spécifique |
| **En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ;** |
| **La démarche ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission. Un chronogramme indicatif des activités** |
| Curriculum Vitae | Fournir votre CV détaillé | Pas de formulaire spécifique |
| Formulaire P11 | Remplir le formulaire P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | [Formulaire P11 disponible sur le site du PNUD](http://www.cd.undp.org/hr/P11_SCs_%20IC.doc) |
| Diplômes | Envoyer une(les) copies du (des) diplômes |  |
|  | **Preuve de missions similaires réalisées** | **Fournir les attestations de bonne fin d’exécution ou tout autre document prouvant l’exécution de missions similaires** |  |
| **Partie 2 :** Offre Financière | Tableau des coûts | Remplir le canevas ci-dessous |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| L’offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total qui doit comprendre tous les coûts associés pour le travail mentionné plus haut dans une enveloppe séparée et le mode de paiement souhaité en tenant comptes de 30 jours calendaires.  En cas d’intervention sur les projets hors de Porto-Novo, Calavi et Cotonou, le déplacement est assuré et les Perdiem seront payés additionnellement au taux national.  **Canevas de présentation de l’offre Financière**   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | Désignations | Taux h/j | Nombre/Qté | Montants | | Honoraire |  | 30 |  | | Billet d’avion (s’il y a lieu) |  |  |  | | Déplacement sur le terrain (s’il y a lieu) |  |  |  | | DSA à Cotonou (s’il y a lieu) |  |  |  | | DSA sur le terrain (s’il y a lieu) |  |  |  | |

N.B. Les offres incomplètes et en binômes seront rejetées.